Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'APECHE

9 Octobre 2019

Rédaction : Sandrine Prigent

Ordre du jour :

1. Rappel du rôle de l'association
2. Présentation des activités financées à l'école maternelle en 2018/2019
3. Présentation des activités financées à l'école élémentaire en 2018/2019
4. Bilan moral 2018/2019
5. Bilan financier 2018/2019
6. Présentation des projets 2019/2020
7. Élection du Bureau

Nombre de participants : 23

1. Rôles de l'association

- Organiser des événements festifs et conviviaux pour récolter de l'argent au profit des écoles publiques
- Représenter les parents d'élèves en participant aux conseils d'écoles
- Développer des liens avec les équipes enseignantes et municipales
- Accompagner les services scolaires et périscolaires et participer au bon fonctionnement des écoles publiques
- Participer avec la municipalité à enrichir le quotidien des élèves
- Accompagner les parents autour de cafés thématiques

2. Présentation des activités financées à l'école maternelle en 2018/2019

La dotation (4 032 euros) de l'APECHE a permis de financer une partie des projets suivants :

- Spectacle : 1 000 euros
- Sortie à St Malo (aquarium + pêche à pieds) : 4 100 euros
- Visite et animation autour de la mare : 1 100 euros
- Tricontine : 600 euros
- Divers (achat matériel, carnaval...) : 2 000 euros

Encore une fois, il est fait remarqué que le coût des transports est énorme, ce qui limite les sorties.

SP TA

3. Présentation des activités financées à l'école élémentaire en 2018/2019

La dotation (6 594 euros) de l'APECHE a permis de financer une partie des projets suivants :

- Ecole et cinéma
- Sortie au FRAC
- Archives
- mais aussi les diverses sorties (Puy du Fou, Larmor Baden, Océanopolis...)

4. Bilan moral 2018/2019

Nous avons dû annuler la fête de l'école de juin pour cause de canicule. C'était une décision du bureau de l'APECHE. Nous avons joué la prudence, la journée s'annonçait à 36 degrés. Le spectacle des élèves de maternelle n'était pas envisageable à cause des fortes chaleurs, tant pour les enfants que pour les parents.

Toutes les autres actions et événements ont pu avoir lieu :

- Goûters,
- Loto Galette,
- Vente de madeleines et gâteaux secs,
- Fête de Noël (jeux, spectacle, braderie des enfants, marche aux lampions, vente de sapins) avec plein de nouvelles décorations très appréciées des parents
- Soirée tartiflette
- Carnaval (en partenariat avec l'école privée Jeanne d'Arc et le centre de loisirs),
- Tombola
- Café des parents (3)
- Représentativité des parents d'élèves élus aux 3 conseils d'école de chacune des 2 écoles (maternelle et élémentaire)

Pour chaque commission, les procédures ont été étoffées afin de faciliter la transmission au fil des années.

Un tableau des bénévoles est mis à disposition sur le site internet www.apeche.fr ; un nombre minimum de parents bénévoles est défini pour l'organisation de chaque commission.

Modification des statuts

Rajout de l'article 13 mentionnant les dates de l'exercice comptable :

"Article 13 : Exercice comptable
L'exercice comptable de l'association correspond à l'année scolaire et s'étend du 1er septembre au 31 août de l'année suivante."

Bilan moral adopté : 23 pour, 0 contre, 0 abstient

MA SP

5. Bilan financier 2018/2019

CHARGES			PRODUITS			pour information
						Bilan par opération
ACHATS pour les opérations / manifestations		**7 748,56 €**	**RECETTES** des opérations / manifestations		**16 721,30 €**	
Goûters	93,13 €		*Goûters*	662,25 €		569,12 €
Loto Galette	629,75 €		*Loto Galette*	1 138,50 €		508,75 €
Sapins de Noël	1 540,90 €		*Sapins de Noël*	1 832,00 €		291,10 €
Fête de Noël	844,53 €		*Fête de Noël*	1 513,00 €		668,45 €
Tartiflette	927,94 €		*Tartiflette*	1 531,00 €		603,06 €
Carnaval (goûter, bonbons, confettis)	336,05 €		*Carnaval (goûter, bonbons,*	512,10 €		176,05 €
Madeleines Bijoux	1 681,59 €		*Madeleines Bijoux*	2 192,50 €		510,91 €
Etiquettes personnalisées	404,60 €		*Etiquettes personnalisées*	570,00 €		165,40 €
Fête de l'école	167,29 €		*Fête de l'école*			-167,29 €
Tombola	1 122,76 €		*Tombola*	6 769,95 €		5 647,19 €
ACHATS de fonctionnement		**318,14 €**	**COTISATIONS**		**495,00 €**	
site internet, enveloppes, timbres, réunions, entretien matériel...			*Adhésions à l'association*	495,00 €		
ACHATS exceptionnels / investissements		**574,44 €**	**INTÉRÊTS BANCAIRES**		**62,97 €**	
Achats 2 barnums (investissement sur 3 ans)	1 723,30 €					
Report des 2/3 sur les 2 exercices suivants	-1 148,86 €					
ASSURANCE		**109,74 €**	**Subvention Mairie d'Acigné**		**1 282,03 €**	
			Relicat Subvention 2018	286,22 €		
			Subvention 2019	1 200,00 €		
DÉPENSES Carnaval (subventionné)		**1 282,03 €**	*Reste Subvention 2019 à reporter sur EX2019/2020*	-204,19 €		
Animations / Organisation entrant dans le cadre de la subvention de la mairie d'Acigné						
			Subvention CAF pour Cafés des parents		**750,00 €**	
PRESTATAIRES EXTÉRIEURS		**750,00 €**	*Relicat Subvention 2018*	300,00 €		
Intervenants Café des parents			*Subvention 2019*	450,00 €		
			Reste Subvention 2019 à reporter sur EX2019/2020	0,00 €		
TOTAL DES CHARGES :		**10 782,91 €**	**TOTAL DES PRODUITS :**		**19 311,30 €**	
Résultat de l'exercice avant dons aux écoles :		**+ 8 528,39 €**				
DON AUX ECOLES Publiques d'Acigné à la rentrée 2019		**9 272,00 €**				
Maternelle du chat perché	3 515,00 €					
Élémentaire du Chevré	5 757,00 €					
Résultat de l'exercice après dons aux écoles :		**- 743,61 €**				

Trésorerie au 31/08/2019 : 15 234,44 €
Valeur stock au 31/08/2019 : 1526,49 €

L'APECHE a investi cette année dans 2 barnums pour les différents événements.

La fête de l'école de juin ayant été annulée, cela a créé un manque d'environ 2 000 euros. Il a été décidé de compenser un peu la perte pour ne pas trop pénaliser les élèves ; l'APECHE ayant de la trésorerie pour ce genre de situation.

Il y a 185 élèves en maternelle et 303 en élémentaire. La dotation votée pour cette année est de 19 € par

PA SP

6. Présentation des projets pour 2019/2020

Un point d'interrogation sur les commissions goûter et café des parents est mis car peu de bénévoles pour le moment.

Certaines commissions seront mises de côté cette année au profit d'autres.

Les activités prévues pour l'année scolaire à venir sont les suivantes :

- Goûters la veille des vacances scolaires, dont le 1er, le 19 octobre prochain, au cours duquel les chèques seront remis aux directeurs des écoles Maternelle et Élémentaire.
- Loto Galette en maternelle
- Photos individuelles et de fratries
- Objets personnalisés
- Fête de Noël : 7 décembre 2019
- Soirée Tartiflette : 1er février 2020
- Carnaval : 28 mars 2020
- Fête de l'École : 27 juin 2020

7. Élection du bureau

Bureau sortant :

- Présidente : Sandrine Prigent
- Trésorière : Solène Cautain
- Co-trésorière : Orianne Botreau
- Secrétaire : Séverine Nobilet
- Co-secrétaire : Bénédicte Sabourin, Sophie Le Quinquis, Marie Anet, Lucie Bouilland

Bureau 2019/2020 :

- Co-Présidentes : Marie Anet / Sandrine Prigent
- Trésorière : Solène Cautain
- Co-trésorier : Guillaume Richard
- Secrétaires : Bénédicte Sabourin, Sophie Le Quinquis, Lucie Callens

Bureau adopté : 23 pour, 0 contre, 0 abstient

Sandrine Prigent

Marie ANET

Ac SP